

LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Œuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Œuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

Océanographie

Les températures — Les renseignements

Je vous ai dit dans mon dernier article les renseignements à recueillir, à noter et à nous transmettre. Il importe que vous compreniez bien le but que nous poursuivons.

Vous avez peut-être vu ou entendu parler des feuilles ou des carnets de météorologie édités par le Service Hydrographique Américain. Cette documentation, que tout Capitaine, de toute nation est invité à compléter, à accroître par ses renseignements personnels quotidiens, a servi à élaborer les Pilots Charts que vous avez eues entre les mains, et qui sont précieuses. Elle sert également à d'innombrables études sur la météorologie.

Eh bien, voici, il importe de le faire pour les Bancs de Terre-Neuve. Nous avons besoin de savoir, de vérifier, de comparer, de préciser ce que nous savons. Ces feuilles de températures que vous prendrez :

- 1^o — A chaque changement de mouillage,
- 2^o — Sur chaque mouillage, tous les huit jours,

serviront ensuite à nous rendre compte de la façon dont les eaux froides et les eaux chaudes se frôlent, s'entrecroisent et combattent l'une contre l'autre.

Sur les confins d'une eau froide et d'une eau chaude, il se passe des luttes analogues aux tempêtes déterminées dans l'atmosphère par des courants aériens de température et d'humidité différentes, et ce sont ces luttes qui engendrent pour la plus grande partie, ces courants extraordinaires, improprement appelés courants de marée, comme si une marée pouvait couler pendant quelques-fois 3 ou 4 jours de suite, dans le même sens, tantôt avec le vent, tantôt contre le vent, et avec des vitesses aussi variables que les courants de Terre-Neuve.

Il peut y avoir également à Terre-Neuve des courants de marée, c'est-à-dire des courants d'origine lunisolaire, mais ils sont l'exception et non la règle.

Les courants de Terre-Neuve sont des courants de densité et des courants de convection, c'est-à-dire qu'ils sont déterminés par le frottement de deux eaux nettement différentes : les eaux atlantiques, vulgairement appelées « Gulf Stream », c'est-à-dire des eaux d'origine tropicale animées, dans les parages du Banc, d'un mouvement de transgression estivale du S. W. au N. E. en direction générale, et les eaux continentales eaux labradoriennes d'origine polaire, animées d'un mouvement de transgression inverse N. E.—S. W. et descendant par la Coursive et les chenaux du Banc, en passant à droite, c'est-à-dire à l'Ouest des eaux chaudes. Ces deux courants inverses ont des salinités et des températures différentes et c'est leur conflit qui fait de Terre-Neuve une région particulièrement poissonneuse.

Nous n'entrerons pas dans d'autres détails pour le moment. J'en ai dit assez pour vous montrer pourquoi la température entre autres, est l'un des éléments fondamentaux de nos recherches sur les manifestations de ce conflit d'eaux différentes, et en nous appuyant le résultat de vos constatations personnelles vous travaillerez, comme nous,

pour tout le monde.

Ce n'est d'ailleurs pas si bête, croyez-le, car un égoïsme bien compris commence par s'apercevoir que l'égoïsme individuel pur et simple est une sottise : on a fondé toute une morale là-dessus.

Je ne vous la recommanderai pas, mais nous pouvons au moins en tirer ce résultat utile de nous convaincre que nous n'avons aucun de nous, même le plus malin, aucun intérêt à cacher jalousement dans notre coin ce que nous savons. Même si ce bagage est considérable, il ne vaut tout de même pas l'ensemble de ce que savent les autres, et au bout du compte on a toujours un avantage quelconque dans la vie, à venir aux autres avec un sourire et la main tendue... et quelque chose dedans.

Apportez donc vos renseignements, plus vous en apporterez mieux cela vaudra.

Il serait difficile de vous promettre une distribution de médailles en chocolat pour récompenser les plus ardents ; les primes, même de l'Etat, avec la valeur actuelle du papier, vous en souririez ! Je crois, entre nous soit dit, que le meilleur stimulant sera encore un remerciement chaleureux, et la conviction que vous avez fait œuvre utile. Nos remerciements vous sont acquis d'avance, et quant à avoir fait œuvre utile, vous n'en doutez pas !

COMMANDANT BEAUGÉ.

Au sujet du Sondeur Varluzel

Au cours des essais que je fis l'an dernier avec le sondeur Varluzel je m'étais aperçu que le tube indicateur que j'employais n'était pas étanche ; les deux fenêtres en celluloid qui permettent la lecture sur la jauge étaient fendillées, et comme c'était là une cause certaine de mauvais fonctionnement, je soudai un clinquant tout autour des fenêtres.

Je m'avisai aussi que la lecture de la jauge était une autre cause d'erreur, l'officier de quart ne sachant jamais s'il devait lire la graduation au dessous ou au dessus du repère de la jauge.

Ayant trouvé un tube de verre de 40 centimètres de long et de 15 à 16 millimètres de diamètre, bouché à l'une de ses extrémités, je logeai ce tube dans un prisme de bois qui, tout en le protégeant, me permit d'établir des graduations sur une fenêtre longitudinale que je pratiquai sur l'une des faces.

Le contenu du Tube Varluzel versé dans l'éprouvette me donnait ainsi une lecture directe.

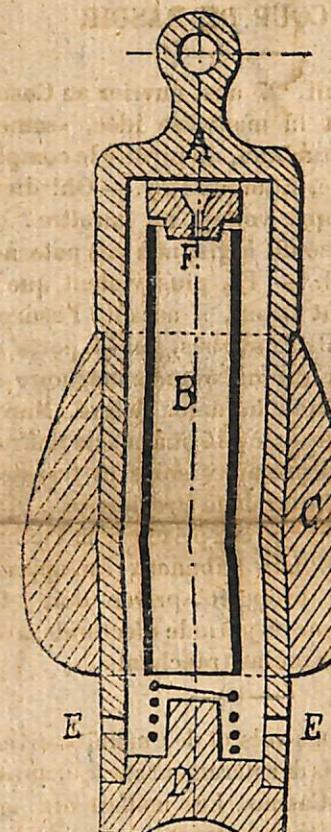
Pour graduer mon appareil, me trouvant par des fonds de plus de 100 mètres et par temps calme, je fixai le plomb du Varluzel à l'extrémité d'une ligne graduée, et en moins d'une demi-heure ayant laissé mon plomb descendre de 10 mètres en 10 mètres et noté la profondeur en regard du niveau de l'eau qui avait été retirée du tube indicateur et versée dans l'éprouvette, j'avais tout une série de graduations s'étendant de 10 mètres à plus de 100 mètres. Diverses profondeurs reprises deux ou trois fois me confirmèrent la constance de fonctionnement du tube, en même temps que la régularité

de décroissance de l'intervalle des graduations me permettait encore une autre vérification.

Le Sondeur Varluzel ainsi employé est véritablement un très bon instrument que j'ai ensuite utilisé pendant près de trois mois de sondages continus, sans avoir à incriminer ni les pastilles fendues, ni les joints du bouchon que je formais d'ailleurs simplement avec un fil à voile.

* *

Toutes les précautions à prendre avec le Varluzel découlent naturellement du mode de fonctionnement de l'appareil



A — tube en laiton
B — tube indicateur
C — enveloppe en plomb du tube
D — bouchon fileté à ressort
E — événets pour la rentrée de l'eau
F — bouchon valve du tube indicateur

La pression de l'eau agissant par les orifices E. chasse l'air de l'espace annulaire dans le tube par l'orifice du bouchon valve, ensuite l'eau pénètre jusqu'au moment où l'équilibre s'établit entre la pression extérieure et intérieure.

L'eau pénètre donc pendant tout le temps de la descente du plomb, et l'orifice du bouchon valve est suffisamment grand pour que l'on puisse admettre, surtout aux grandes profondeurs, que l'égalité entre les deux pressions, intérieure et extérieure, est toujours réalisée; d'autre part le stoppage de la ligne dès que le plomb est au fond ne se produit pas immédiatement, et l'on peut supposer que le plomb séjourne alors au fond un temps suffisant pour que cet équilibre se réalise.

Imaginez le plomb couché sur le fond, l'air intérieur n'a aucune tendance à s'échapper du tube indicateur, aucune quantité d'eau supplémentaire ne peut y pénétrer. Il n'en est pas de même, si certaines précautions ne sont pas prises, pendant le relevage du plomb.

Le plomb remontant prend une position d'autant plus oblique que la vitesse du bâtimennt ou de relevage est plus grande.

On n'a rien à craindre de ceux qui craignent Dieu.

Eugénie de Guérin.

La pression de l'air intérieur chasse l'eau de l'espace annulaire, puis cet air s'échappe par les événets E.

L'on se rend compte tout de suite que tout ralentissement dans la vitesse de montée peut avoir pour effet une plongée anormale du tube et par suite une nouvelle entrée d'eau faussant l'indication du fond ; la position oblique du tube diminuant le volume de la colonne d'air à refouler favorise dans ce cas les erreurs possibles.

Le volume de l'espace annulaire par rapport à celui du tube indicateur intervient ici dans l'effet produit par les battements en hauteur du tube.

* *

En résumé pour avoir de bons résultats d'un sondeur Varluzel, il faut :

1^o — Employer le même tube indicateur dans le même plomb de sonde, car le volume d'air de l'espace annulaire intervient pour modifier la quantité d'eau qui s'introduit dans le tube.

2^o — Vérifier l'étanchéité du tube indicateur ; toute fuite se traduit au cours de la remontée du tube par une variation de la quantité d'eau introduite ; l'inclinaison du tube à la montée fait que la partie haute avoisinant les fenêtres peut être intéressée.

3^o — Accessoirement supprimer la lecture au moyen d'une jauge et faire une lecture directe sur un tube de verre gradué expérimentalement.

4^o — Que le tube soit bien calé intérieurement par le bouchon fileté à ressort.

5^o — S'assurer, le tube étant dans son logement, que l'eau peut bien arriver à la pastille, la fente servant à visser la rondelle d'appui de la pastille de caoutchouc formant conduit d'arrivée d'eau entre le fond du logement du tube et le bouchon valve.

6^o — Dès que le plomb a touché le fond, serrer le frein et virer régulièrement jusqu'à voir le plomb sortir de l'eau.

COMMANDANT GUYADER.

AFFRANCHISSEMENT DES CORRESPONDANCES

Nous vous avons instantanément recommandé l'an dernier d'affranchir vos correspondances, pour ne pas faire payer la double taxe à vos familles !

Nous avons été heureux de constater que notre appel avait été entendu, et, très peu nombreux ont été les marins et les Capitaines qui, pendant la dernière campagne, n'ont pas fait affranchir leurs lettres.

Nous vous rappelons qu'il y a toujours des timbres-postes à bord de la Sainte Jeanne d'Arc, et que, si par hasard elle en manquait, vous avez toujours la ressource de remettre au Capitaine du Navire-Hôpital le numéraire nécessaire aux affranchissements, ou encore un Bon signé du capitaine, payable chez l'armateur, pour le remboursement à la Société des sommes avancées par elle.

Echos de 'chez nous'

RÉGION DE ST-MALO

Saint-Malo

FRAPPÉ DE CONGESTION

André Letiec, 58 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, a été trouvé à demi mort de froid, dans un champ de la montagne Saint-Joseph, où il avait passé la nuit.

Malgré des soins immédiats, on ne put lui faire reprendre connaissance et il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo.

UN JEUNE HOMME

QUI A DE L'AUDACE

Un jeune homme se disant envoyé par un électricien de Saint-Malo, s'est présenté chez Madame Gautier, avenue Charles Pétet, et s'est fait remettre un accumulateur sous prétexte de le réviser.

Depuis, le personnage, qui est inconnu à l'atelier dont il se réclamait, n'a pas été revu.

Cour d'Appel de Rennes

MUTINERIE A BORD. — Au mois d'août 1927, une mutinerie se produisit à bord du terre-neuvier le «Saint-Mathurin».

Les trois matelots Charles, Le Sech et Le Balliner se montrèrent particulièrement violents; ils outragèrent à plusieurs reprises leur capitaine.

Inculpés d'outrages à supérieur, Le Sech et Le Balliner furent condamnés chacun à 50 francs d'amende avec sursis; Charles fut acquitté.

Le ministère public fit appel.

Les trois inculpés faisaient défaut. La Cour a confirmé.

Saint-Servan

Est-ce un crime ?

On a découvert en Rance, près la pointe de la Briantais, le cadavre d'un homme assez âgé, vêtu seulement d'une chemise.

Les parties du noyé étaient ligotées, ce qui fit penser de suite à un crime d'une nature spéciale. Dans les environs, nul ne connaissait cet homme qui devait seulement être identifié le lendemain pour un nommé Charles Morel, 62 ans, manœuvre, originaire de Lisieux, prenant pension au Chemin Pavé à Saint-Malo.

Morel était un homme de mœurs paisible, travaillant régulièrement et bien considéré. La gendarmerie a ouvert une enquête sur les circonstances de sa mort. On a vainement recherché ses vêtements; d'autre part on a su qu'il était en possession d'environ 300 francs. L'autopsie pratiquée par le docteur Maigné, médecin-légiste, a établi que Morel était vivant en entrant dans l'eau; pas de trace de violence autre qu'une ecchymose sur le ventre à l'endroit où portait la corde.

On se perd en conjectures sur cette mort et sur ses causes.

TRAGIQUE SUICIDE

Près de la Tour Solidor, on a découvert le cadavre d'un individu domicilié à Rueil, Monsieur Henri Talbert, dont le crâne défoncé disait assez affreux fin.

Les constatations d'usage faites par M. le docteur Maigné, le cadavre a été transporté au Rosais. Une enquête est ouverte.

VOL DE 3.000 FRANCS

Un voleur s'est introduit, après avoir brisé un carreau, chez Monsieur Mahé, demeurant aux Portes-Rouges, et s'est emparé d'une somme de 3.000 francs en billets de banque dans une armoire dont il avait fracturé la porte.

Monsieur Nicol, commissaire de police,

a pu identifier l'auteur présumé du vol et a transmis son signalement à la gendarmerie et aux commissariats de la région.

CANCALE

ACCIDENT GRAVE

Le 14 Mai au soir, vers 7 heures, plusieurs enfants s'amusaient à pousser la plate-forme d'un wagon des Tramways bretons, quand un jeune garçon, âgé de 9 ans, nommé Mathurin Boulange, glissa sous les roues et eut la jambe brisée. Des personnes accourues aux cris de l'enfant réussirent, non sans peine à dégager le pauvre petit. On le transporta immédiatement chez ses parents où le docteur Gaudeul, appelé aussitôt, constata que la jambe était brisée à la hauteur de la cuisse. Un repos absolu de deux mois sera nécessaire à l'enfant pour se remettre de sa chute.

ABUS DE CONFIANCE. — Six mois de prison par défaut au terreneuvas, Armand Follin, sans domicile fixe, que M. Lhotellier armateur à Cancale, avait engagé, mais qui n'embarqua pas quoique ayant reçu de celui-ci des avances qu'il avait dissipées.

DINARD

UN COUP DE RASOIR

Marcel Rault, 27 ans, ouvrier au Casino Balnéum, eut la mauvaise idée, «samedi soir, après le turbin», de revêtir le complet d'un camarade, Edmond Roy. — Oh! dieux hospitaliers, que vois-je ici paraître? dit l'animal chassé du logis, non pas paternel, mais habituel. — Et, plus violent que le timide Jeannot Lapin, il accabla l'usurpateur de violents reproches, puis lui porta un coup de rasoir qui mit à nu la machoire de l'infortuné jeune homme. Relevé, Marcel Rault fut transporté à la pharmacie Saffray, où il reçut les premiers soins et transféré ensuite à l'Hôpital de la Providence.

Roy a été écroué à la prison de la Victoire à Saint-Malo. Les tribunaux lui apprendront que la propriété privée doit être défendue, même en période électorale, avec des arguments moins tranchants.

VOLS. — Des vols et des méfaits divers ont été commis dernièrement sur le chantier du Balnéum-Casino. Les malfaiteurs ont tailladé les vêtements des ouvriers, subtilisé des cabochons de verre, brisé plusieurs autres objets. Une plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

REGION DE FECAMP

FECAMP

Récompenses pour actes de courage et de dévouement

Les distinctions suivantes ont été décernées aux personnes ci-après :

Médaille de Bronze

M. Acher (René-Henri-Thomas), camionneur à Fécamp.

Mentions Honorables

M. Boulet (Marcel-Joseph-François), marin pêcheur à Fécamp.

M. Legrand (Pierre-Jacques-Paul), lieutenant de sapeurs-pompiers à Fécamp.

M. Réaux (Alphonse-Robert), adjudant de sapeurs-pompiers à Fécamp.

M. Crochemore (Jules-Emile), sergent de sapeurs-pompiers à Fécamp.

D'autre part, le prix Henri Durand, de Blois, a été attribué à :

Corruble Charles, inscrit à Fécamp, n° 7.434, maître baigneur. — Médaille d'argent de 2^e classe du 17 Novembre 1923. Médaille de bronze du 13 février 1926, 300 francs.

OBSÈQUES

Le 7 Mai, à 11 heures du matin, ont été célébrées, en l'église de la Sainte-Trinité, les obsèques de Monsieur Léopold Hanin, ancien combattant 1914-18, décédé après une longue et cruelle maladie.

Dans l'assistance très nombreuse qui se pressait à la funèbre cérémonie, reconnu une importante délégation du Syndicat des Bouchers et Charcutiers de Fécamp, dont le regretté défunt était membre, et de la Société des Anciens Combattants 1914-18, avec drapeau cravaté de crêpe.

Au cimetière, Monsieur Mazoyhié, président des Anciens Combattants 1914-18, a prononcé un discours.

Une jeune fille tente de se noyer

Une jeune fille de 16 ans, Odette D..., a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le bassin Bérigny, en face le corps de garde des douanes.

Réprimandée par ses parents, la jeune désespérée avait décidé de se noyer.

Fort heureusement, un préposé des douanes, Monsieur Jean Guiguén, se porta à son secours et, avec une ligne Brunel, réussit à maintenir la jeune fille à la surface de l'eau.

Aidé de Monsieur Lemercier, mécanicien, Monsieur Guiguén parvint à la retirer de sa dangereuse position.

La jeune fille fut ensuite transportée chez ses parents, où elle a reçu les soins de M. le docteur Dupont.

DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE

Monsieur Albert Boiné, employé de chemin de fer à Solteville-lès-Rouen, et son père, ouvrier carrier à Fécamp, n'ont pas été peu surpris de découvrir sur la côte St-Jacques, le cadavre d'un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années.

Le corps gisait sur le talus de la route, en face la ferme de M. Lefebvre.

Monsieur Boiné fils prévint aussitôt la gendarmerie. L'identité du défunt ne put être connue immédiatement, l'homme n'ayant sur lui ni papier, ni référence.

Cependant l'on apprit qu'un nommé Emmanuel Cadinot, âgé de 30 ans, tonnelier, demeurant quartier Saint-Ouen avait quitté la veille au soir son domicile où il n'avait pas reparu.

Le cadavre fut alors identifié. C'était bien celui de M. Cadinot.

La veille au soir, vers 8 heures et demie, le tonnelier, qui était légèrement pris de boisson, était parti de chez lui en laissant entendre à sa femme qu'il allait se suicider.

Après avoir fait de copieuses libations, Cadinot s'est rendu à la côte St-Jacques, où il a succombé à une congestion occasionnée par l'alcool et le froid.

M. le docteur d'Alençon a fait les constatations d'usage.

Le corps de Cadinot a été déposé à la morgue.

VOLS

Monsieur Lecœur, employé de commerce, domicilié rue des Bassins, a porté plainte au commissariat de police pour vol d'un sac à main de dame, contenant une certaine somme d'argent.

Une enquête est ouverte.

Monsieur Buray, marin à Elétot, avait déposé sa bicyclette devant un café du quai Bérigny.

Quelques instants après, Monsieur Buray constatait que son vélo avait disparu.

Plainte fut donc déposée au commissariat de police. Or, le lendemain matin, la bicyclette volée était retrouvée abandonnée rue d'Elretat.

Monsieur Buray est rentré en possession de sa machine.

IVRESSE

Les gendarmes ont conduit au violon municipal le nommé Léopold Collain, âgé de 38 ans, journalier à Vattetot-sur-Mer, qui se trouvait, place de l'Hôtel-de-Ville, en complet état d'ivresse.

ETRETAT

Arrestation

Les gendarmes de la brigade d'Etretat ont procédé à l'arrestation de Louis Delalande, 29 ans, originaire de Sorquainville (Seine-Inférieure), garçon de ferme aux Loges, ayant à purger une peine de 6 jours de prison pour délit de chasse. Il a été conduit au Havre.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Tête de Galantry. — Cornet de brume à air comprimé à 310 mètres dans le SE du phare donnant un son toutes les 30 sec; son 3 sec; silence 27 sec.

Coup de canon toutes les demi-heures en cas d'avarie à la sirène.

Pointe Plate. — Sirène de brume à air comprimé sur la galerie du phare; son 4 sec; silence 4 sec; son 4 sec; silence 48 sec. (total 60 sec.)

En cas d'interruption dans le fonctionnement de la sirène, un coup de canon est tiré de 20 minutes en 20 minutes.

Balises. — La bouée à sifflet de la Marne est en place.

Radiogrammes météorologiques

Le poste de Saint-Pierre, indicatif HY S, émet chaque jour sur 600 mètres amortis, un radiogramme météorologique à 01 h. 00 et à 13 h. 00 gmt.

Le Cap Race, indicatif VCE, émet chaque jour sur 600 mètres amortis un Bulletin météorologique à 02 h. 15 et 14 h. 15.

Radiophare-Galantry, position : 46° 45' 39" N et 56° 09' 22" O, émet d'une façon continue en temps de brume sur entretenu, longueur d'onde 1.000 m., modulation 700, lettres HY R - - -

BAZAR

de la Maison de Famille

N'oubliez pas que ce bazar a été spécialement organisé pour vous !

Vous y trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin : tabac, cigarettes, pipes, chocolat, vêtements cirés, complets fantaisie et de travail, bottes en caoutchouc, souliers, charentaises, serviettes de toilette, chemises, cravates, mouchoirs, lait concentré, livres, savon etc. . .

Tous ces articles sont vendus à des prix excessifs de bon marché, que vous ne trouverez nulle part ailleurs à Saint-Pierre.

La vente se fait au comptant, sauf aux marins munis d'un BON, signé de leur capitaine, garantissant le règlement chez l'armateur.

DOUCHES - - - CHAUDES

Savon et Serviette

fournis gratuitement

aux

Marins de la Grande Pêche

à la Maison de Famille

L'Imprimeur-Gérant : L. LE PANNERER.